



## BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES N°44

### LA HALLE MUNICIPALE EST PRETE A VOUS ACCUEILLIR



Ce local municipal mis à disposition du public, de l'école, des associations locales et autres, est un espace public en accès libre & partagé.

Son utilisation est gratuite dans le respect des installations et des toilettes publiques.

Les activités ou manifestations nécessitant des installations ou organisations particulières doivent être annoncées et déclarées en Mairie au préalable pour une bonne gestion du planning d'utilisation.

Son organisation est assurée par la mairie qui se réserve le droit de la modifier si nécessaire.

Toute activité à caractère dangereux est strictement interdite à l'intérieur, de même que la circulation de véhicule à moteur, ainsi que la pratique de sports risquant d'endommager les installations et les éclairages (jeux de ballons).

Les nuisances sonores sont proscrites au-delà de 22 h 30 pour le respect du voisinage sauf dérogation de la mairie.

Information : pour la sécurité et le confort de tous, présence d'une vidéo surveillance infrarouge permanente avec enregistrement dans le cadre de la législation en vigueur.

Pour tout renseignement, merci de s'adresser au secrétariat de Mairie 04 77 28 01 10

## AVIS DE LA MAIRIE



### FOURRIERE

A l'initiative de la Communauté de Commune Forez Est, un service de mise en fourrière automobile est désormais disponible pour solutionner le problème des « voitures ventouses » abandonnées sur la voie publique.

L'opération d'enlèvement et de stockage temporaire à Sury le Comtal sera facturée directement aux contrevenants par le service du Trésor Public en collaboration avec la gendarmerie (240€/véhicule )



### CHIENS ERRANTS

La municipalité de Cottance dispose désormais d'un enclos sécurisé permettant d'héberger temporairement les chiens qui errent sur la voie publique de façon illégale.

La récupération de l'animal sera facturée 50€ au propriétaire concerné et 150€ en cas de récidive.

Par défaut, il sera transféré dans une fourrière conventionnée après une détention ne pouvant excéder 72h



### RECENSEMENT

Le prochain recensement INSEE de la population de Cottance aura lieu du 16 janvier au 15 février 2020. Les 2 agents recenseurs (Jean René Margottet et Christiane Dufour) prendront contact avec vous à cet effet

### ILLIWAP

A partir du 1er novembre prochain, les informations municipales seront disponibles pour tous sur internet grâce à une nouvelle application dénommée ILLIWAP

Développée en partenariat avec l'Association des Maires de France, elle sera accessible gratuitement sur téléphone ou sur ordinateur.

Vous pouvez déjà la découvrir en tapant ILLIWAP sur votre moteur de recherche

*Vous avez perdu un objet qui vous est cher ?*

*David De Carvalho habitant au bourg de Cottance (06 86 55 18 18) , se propose de vous rendre service en vous aidant à le retrouver*

*avec son détecteur de métaux.*

*Merci à lui pour cette sympathique proposition*



**Dimanche 10 Novembre**

Départ du défilé à 11h devant la mairie avec la clique « l'Etoile Forézienne » pour la

**COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE**

A cette occasion, une exposition proposée par Marie France Robelin sur le thème

« LES REGIMENTS DE LA LOIRE DANS LA GRANDE GUERRE »

sera installée.

Vous pourrez la découvrir lors du verre de l'amitié



**ANIMATION DU  
8 DECEMBRE**

Comme il est maintenant de coutume, nous vous invitons à venir fêter le 8 décembre sur la place du village à partir de 18 h (dimanche soir).

Les enfants peuvent préparer un petit mot à donner au père Noël qui les attendra dans la cabane et faire un petit tour de calèche.

Nous partagerons le vin chaud et les marrons grillés

Un moment convivial à ne pas rater !

**INVITATION**

**N'oubliez pas !**

**Le CCAS renouvelle sa**

**vente de fleurs pour la fête de la Toussaint**



*dans la cour de la mairie*

*(Vente directe ou sur réservation - 06 21 60 70 35)*

**Lors de la foire artisanale du  
20 octobre 2019**

*(organisée par le comité des fêtes)*



**CEREMONIE  
DES VŒUX DU MAIRE  
(la dernière du mandat)**

aura lieu le

**Dimanche 19 janvier 2020 à 11 h  
À la salle polyvalente**

A l'issue de l'allocution du maire et des élus, Nous vous inviterons à partager le verre de l'amitié pour fêter ensemble la nouvelle année.

Ce sera aussi l'occasion

d'accueillir les nouveaux cottançais et cottançaises qui se sont installés dans notre commune en 2019.

Nous comptons sur votre présence aussi !

**VENDREDI 18 OCTOBRE A 19 h**

**TOURNOI DE PING PONG organisé par le Conseil Municipal des Jeunes  
Venez les aider à financer leurs projets - 5€ l'inscription**



## DES NOUVELLES DE LA RENTREE SCOLAIRE 2019/2020

### MONTCHAL



Alexandra Frater (AESH), Gwendoline Cotton (employée municipale), Christine Guillot (ATSEM) Aurélie Charroin, Véronique Bruyère et Lydie Tardy (enseignantes) \* Marlène et Sophie absentes sur la photo

Une nouvelle année scolaire a débuté le lundi 2 septembre sur le R.P.I Cottance-Montchal qui accueille cette rentrée 118 élèves :

-15 PS (élèves nés en 2017) et 7 MS avec Sophie Béal \* (le lundi et le vendredi) et Marlène Bonnefond \* (le mardi et le jeudi) aidées par Gwendoline Cotton, employée municipale

-8 MS et 11 GS avec Véronique Bruyère assistée de Christine Guillot

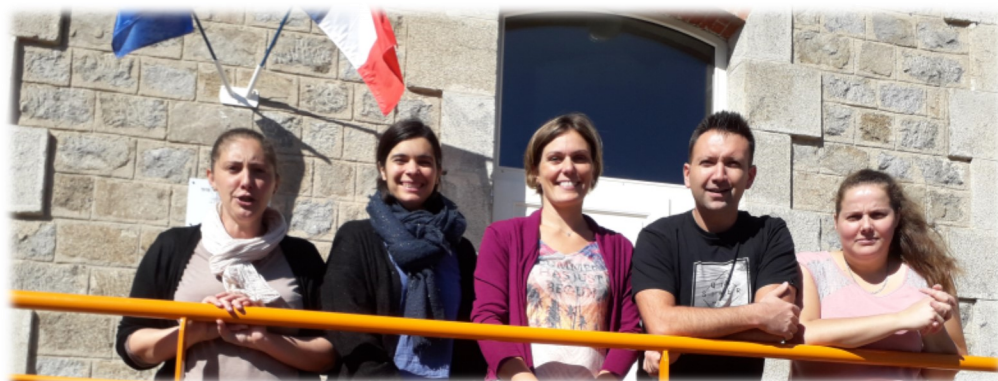
-11 CP et 8 CE1 avec Aurélie Charroin (lundi/jeudi/vendredi) et Lydie Tardy (mardi) avec l'aide d'Edith Champanay le matin.

- 12 CE1 et 6 CE2 avec Ingrid Bourrat

- 4 CE2 et 15 CM1 avec Stéphanie Dupayrat

- 4 CM1 et 17 CM2 avec Johan Forissier le directeur déchargé de sa classe le jeudi par Sophie Béal

Les plus jeunes de nos élèves sont installés à Montchal et les trois plus grandes classes se trouvent à Cottance.



Edith Champanay (employée municipale), Stéphanie Dupayrat et Ingrid Bourrat (enseignante) Johan Forissier (enseignant et directeur du R.P.I), Elodie Périfel (employée municipale)



L'équipe enseignante poursuit son travail entamé l'an dernier sur le contexte local, le textile, et les premières sorties scolaires ont eu lieu dès cette première période.

Le vendredi 20 septembre pour les MS/GS/CP et CE1 de Montchal à Panissières. Ils ont notamment découvert le chanvre et le lin au Musée de la cravate et ont lu des albums à la médiathèque, avec plusieurs bénévoles venus prêter main forte aux enseignantes. Ces visites ont été entièrement financées par la Communauté de Communes.

Le vendredi 18 octobre, les classes de CE1/CE2/CM1 et CM2 se sont rendues au Musée du chapeau de Chazelles/Lyon pour une visite et des ateliers leur permettant de feutrer la laine et de créer des chapeaux à leur tour.



Le projet de cette année scolaire s'intitulant « Vivre tous ensemble », plusieurs actions à destination des élèves et de leurs familles sont prévues dès le mois de novembre et jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Le grand moment de ce début d'année pour les élèves comme pour toute l'équipe enseignante a sans aucun doute été la venue de M. Jean-Michel Blanquer Ministre de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse à Cottance le vendredi 4 octobre.



Dans la cadre de sa venue dans la Loire, il souhaitait mettre en lumière le bon fonctionnement de notre école en Regroupement Pédagogique Intercommunal, conventionnée avec un seul directeur pour deux sites.

Il a pu visiter les classes du site de Cottance, échanger avec les élèves notamment sur leurs lectures et a salué l'engagement des Mairies, des enseignants et du directeur afin de favoriser les conditions de réussite des élèves.

Cette visite ministérielle a été l'occasion pour les élèves d'avoir une leçon d'Éducation Morale et Civique grandeur nature puisque le rôle du Président de la V<sup>o</sup> République, des ministres et des députés a été abordé dans les différentes classes.



Cette visite a été suivie d'un temps d'échange entre M. le Ministre et les Maires et directeurs du secteur sur l'école rurale, ses atouts et ses besoins, ainsi que sur le rôle des directeurs d'école qui évolue avec une complexification de ce métier et des tâches qui leur incombent.

\* photos Luc Herben

L'office de tourisme Forez-Est lance son premier guide de randonnées. Intitulé

"Randonnez en Forez-Est", il comporte 60 circuits sur les 42 communes du territoire.

Lancé le vendredi 18 octobre à Sainte-Colombe-sur-Gand, il sera désormais disponible dans les bureaux d'information touristique de Forez-Est.

Du public familial aux randonneurs chevronnés, ce guide s'adresse à tous.

**Une large offre de circuits sur un territoire propice à la randonnée.**

De 300 à 1000 mètres d'altitude, pas moins de 1500 km de sentiers sont répertoriés, pour la randonnée, qu'elle soit à pied, en vélo ou à cheval.

Les 60 circuits présents dans le guide sont répertoriés sous forme de fiches individuelles. Ces dernières sont classées selon six thématiques :

- ♦ Les sentiers emblématiques
- ♦ 3 chemins de Grande Randonnée (GR7 - GR89 - GR765)
- ♦ circuits destinés aux familles
- ♦ Au fil de la Loire (zone plaine à 300 mètres d'altitude)
- ♦ Entre plaine et monts (zone collinaire de 300 à 600 mètres)
- ♦ Prenez de l'altitude (montagne douce de 600 à 1000 mètres).

Ce pôle pilote également un site internet entièrement consacré à la randonnée sur Forez-Est : [www.rando-forez-est.com](http://www.rando-forez-est.com). L'ensemble des circuits sur Forez-Est sont disponibles sur ce site.

Le guide "Randonnez en Forez-Est" est en vente en exclusivité dans les quatre bureaux d'information touristique de l'office de tourisme Forez-Est (et en ligne sur [www-forez-est.com](http://www-forez-est.com)) jusqu'au 4 novembre, au tarif de 12 euros.

Il sera ensuite disponible dans les points de ventes habituels.



Un nouveau  
guide de  
randonnées sur  
Forez-Est

**Plus d'informations : [rando@forez-est.com](mailto:rando@forez-est.com) ou au 04 77 54 14 59.**

## PROCHAINES MANIFESTATIONS AU VILLAGE :

Manifestations	Organisateur	Lieu	Date
<b>TOURNOI DE PING PONG</b>	CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES 06 21 60 70 35	Salle des fêtes	18/10/2019 à 19h
<b>INAUGURATION DU MONORAIL</b>	Association Nature et Patrimoine des Montagnes du Matin	<b>Départ groupé (*)</b> de 7.5 km à 9h mairie de Panissières jusqu'à la halle municipale (arrivée à 11h30)	19/10/2019
<b>FOIRE ARTISANALE et VIDE GRENIER</b>	COMITE DES FETES 06 34 66 06 42	Salle des fêtes et dans village	20/10/2019 journée
<b>TRAIL NOCTURNE</b>	LA FOULEE FOREZIENNE	Passage dans le centre du village à partir de 20h	Le 31/10/2019
<b>THEATRE DE LUTINE « BRINS DE LAINE »</b>	BIBLIOTHEQUE COTTANCE MONTCHAL 04 77 28 09 69	Salle de Montchal	12/11/2019 à 18h
<b>FESTIVAL DE L'HISTOIRE COURTE</b>	CLCM 06 31 46 12 01	Salle des fêtes	16/11/2019 à 20h30
<b>Candidat pour le festival de l'histoire courte ?</b>			
<b>La scène rien que pour vous pendant 5 mn ! N'hésitez pas : 06 31 46 12 01</b>			
<b>CONCOURS DE BELOTE</b>	UNION BOULISTE DU FOREZ 04 77 28 06 15	Salle des fêtes	23/11/2019 à 14h
<b>LOTO</b>	SOU DES ECOLES 06 78 54 86 62 06 13 76 25 66	Salle de Montchal	01/12/2019 à 14h
<b>CONCOURS DE BELOTE</b>	L'ETOILE FOREZIENNE 04 77 28 30 38	Salle des fêtes	08/12/2019 à 14h

(\*) Possibilité de covoiturage : RdV à 8h30 place de l'Abbé Couchoud (Monument) à Cottance

**AGENDA DES ACTIVITES HEBDOMADAIRES DANS LA SALLE DE LA CURE**  
(rentrée SEPTEMBRE 2019)

	Lundi	Mardi	Mercredi	Judi	Vendredi
9h					
10h		KUNDALINI YOGA de 10h à 11h30			
11h30					
13h30		ECOLE - Ate- lier Scrabble de 13h30 à 16h30 Pendant les périodes sco- laire jusqu'au 20 octobre 2019			ECOLE - Atelier Scrabble de 13h30 à 16h30 (De la rentrée de Toussaint aux vacances de Pâques
14h30	Jusqu'au 31/12/2019 de 14h30 à 17h -			CLUB DE L'AMITIE de 14h30 à 18h30 du- rant toute l'année	
16h30	COUTURE				
17h					
18h30			KUNDALINI YOGA de 18h30 à 20h		
20h					
20h30				OENOLOGIE de 20h30 à 22h30 (les semaines paires) sauf vacances Toussaint et Noël - voir sur le site les dates exactes	
21h					
22h30		COUTURE 20h30 - 22h30			

**AGENDA DES ACTIVITES HEBDOMADAIRES DANS LA SALLE DES  
FETES (rentrée SEPTEMBRE 2019)**

	Lundi	Mardi	Mercredi	Judi	Vendredi
14h					
14h30			VANNERIE de 14h30 à 17h		
17h					
18h30					
19h15			SEANCES BIEN ETRE de 19h15 à 20h15		
20h15					REPETITION THEATRE DE 18h 30 à 22h30 d'octobre à avril
20h30					REPETI- TION DE LA CLIQUE de 20h30 à 22h30 (CF Calen- drier)
21h					
22h		REPETITION THEATRE de 20h30 à 22h30 de janvier à avril			
22h30					